



COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
(de l'UNESCO)

Trente-troisième session de l'Assemblée
UNESCO, 25 juin-3 juillet 2025

Point 4.5.2 de l'ordre du jour provisoire

COMITÉ DIRECTEUR DU SYSTÈME MONDIAL D'OBSERVATION DE L'OCÉAN
PLAN DE TRAVAIL

Résumé

Le mandat du GOOS remonte à 2012, avec la [Résolution XXVI-8](#) qui définit également le mandat de son Comité directeur. La résolution charge le GOOS-SC d'élaborer un plan de travail biennal qui sera soumis à l'examen des organes directeurs de la COI et à l'adoption de l'Assemblée.

Ce document donne un aperçu du plan de travail du GOOS-SC pour 2025-2027 et des ressources nécessaires, tel que déterminé par le GOOS-SC lors de sa 14ème session (SC-14).

Implications financières et administratives : paragraphes 24-25.

La décision proposée est référencée A-33/Dec.4.5.2 dans le Document d'action (document [IOC/A-33/2 Prov.](#))

Introduction

1. En 2024, le Secrétaire exécutif a reconstitué les 10 membres exécutifs du Comité directeur du GOOS (SC), qui ont rejoint les cinq représentants régionaux en exercice qui ont été élus en 2023 lors de la 32e session de l'Assemblée. Le Comité directeur a élu ses deux coprésidents en août 2024 : David Legler (NOAA, USA) et Balakrishnan Nair (INCOIS, Inde).
2. Le Comité directeur du GOOS a tenu sa 14ème session, [GOOS SC-14](#), du 19 au 21 février 2025 à l'UNESCO, à Paris. Le rapport du SC-14 est disponible en tant que [GOOS-305](#) pour examen par l'Assemblée à laquelle il fait rapport.
3. Les coprésidents du GOOS-SC ont indiqué que le Comité directeur, conformément à son mandat et compte tenu de la [Stratégie GOOS 2030](#) (2019) et du [Cadre d'observation des océans](#) (2012), se concentrera au cours du prochain exercice biennal sur une prise de décision claire et l'identification d'actions stratégiques pour un système d'observation polyvalent et durable, y compris des améliorations et des changements transparents au niveau de l'organisation et des processus, afin de soutenir les États membres et la communauté multi-utilisateurs du GOOS.
4. Le GOOS-SC reconnaît la nécessité de s'assurer que le travail du GOOS répond aux mandats pertinents de ses commanditaires, y compris la « Stratégie à moyen terme de la COI », l'« Analyse continue des besoins de l'OMM », le Comité mixte de collaboration OMM-COI, ainsi que les plans futurs qui s'appuient sur le GOOS, y compris le Plan de mise en œuvre de la Stratégie de la COI pour la planification et la gestion durables de l'océan (voir le point 4.1 de l'ordre du jour).
5. Le GOOS-SC a identifié six sections dans le plan de travail pour 2025-2027 : (i) coordination et gestion du GOOS ; (ii) intégration, conception, développement et fourniture de systèmes d'observation ; (iii) maintien et renforcement de l'intégration et de la fourniture de données ; (iv) mise en œuvre du système : (a) aux niveaux national et régional et (b) pour les applications sociétales ; (v) sensibilisation : (a) projets et partenaires et (b) communications ; et (vi) réforme du GOOS (voir le point 4.5.1 de l'ordre du jour). Les actions clés sont indiquées ci-dessous pour chaque section. Les ressources allouées au GOOS sont fragiles, tant pour le système que pour sa coordination. Ce document indique les besoins minimaux actuels en ressources supplémentaires pour la coordination des résultats du plan de travail du GOOS par le Secrétariat de la COI. Les ressources nécessaires à la mise en œuvre du système mondial ne sont pas couvertes actuellement.

Plan de travail 2025-2027

I. Coordination et gestion du GOOS

6. Vue d'ensemble : L'équipe de gestion du GOOS (GMT) dirige le GOOS et ses composantes, fait progresser et met en œuvre les objectifs de la stratégie du GOOS, et établit les partenariats nécessaires au développement d'un système d'observation intégré, réactif et durable. Le GMT est composé de l'équipe centrale du Secrétariat de la COI, de 4 postes établis (dans le Programme et Budget actuels—42 C/5) et de 9 postes affiliés (Programme ordinaire/fonds extrabudgétaires/projets externes), ainsi que d'autres membres en nature (y compris des représentants du Projet international de coordination des données sur le carbone océanique, de la NOAA, d'OceanOPS et de l'OMM).
7. Actions : gestion, intégration, coordination, établissement de rapports et portée du GOOS ; collaboration et engagement avec toutes les composantes du GOOS (Comité directeur, groupes d'experts, Groupe de coordination des observations (OCG), OceanOPS, alliances régionales, points focaux nationaux, équipe d'experts sur les systèmes de prévision opérationnels et océaniques), parrains (COI, OMM, ISC et PNUE), Système mondial d'observation du climat, partenaires, parties prenantes, projets du GOOS, programmes de la Décennie de l'Océan et communautés de praticiens ; assurer la cohérence avec les mandats de la COI et d'autres organismes compétents et soutenir les États membres et l'ensemble du système des Nations Unies

8. Besoins en ressources supplémentaires : G4 (catégorie des services généraux) : assistant administratif en équivalent temps plein (ETP) ; P3 (catégorie professionnelle) : responsable scientifique du groupe BioEco (actuellement couvert par le Programme régulier et des ressources extrabudgétaires) ; P2 : responsable de la communication (actuellement couvert par le Programme régulier) ; P2 : ETP pour soutenir le Groupe de coordination des observations (OCG) et la gestion des données (précédemment pourvu par des détachements jusqu'en 2024) ; et P3 : responsable scientifique du groupe Biogéochimie (BGC) (pas de ressources disponibles actuellement).

II. Intégration, conception, développement et fourniture de systèmes d'observation

9. Vue d'ensemble : en réponse à l'objectif 2 de la Stratégie GOOS 2030, ces activités visent à concentrer la mise en œuvre du GOOS pour permettre la mise en place d'un système d'observation intégré et adapté, fondé sur l'approche systémique décrite dans le *Cadre pour l'observation de l'océan*. Les actions répondent aux besoins des États membres, à la stratégie à moyen terme de la COI et aux mandats pertinents des Nations unies.

10. Actions :

- (i) mettre à jour les fiches de spécification des VOE ;
- (ii) élaborer le plan de biodiversité du GOOS et le mettre en œuvre ;
- (iii) produire le plan GOOS sur le carbone et les gaz à effet de serre (GES) et le mettre en œuvre ;
- (iv) élaborer une proposition de cadre international d'indicateurs océaniques, avec la mise en œuvre d'indicateurs pilotes en collaboration avec les partenaires concernés et d'outils pour l'établissement de rapports et de récits ;
- (v) organiser une réunion du groupe d'experts conjoint en 2026 pour assurer une collaboration croisée sur toutes les actions ;
- (vi) diriger la coordination avec l'OMM de la composante « Système terrestre océanique » de l'Analyse continue des besoins (RRR) et du Réseau mondial d'observation de base (GBON), y compris l'examen et la finalisation des *Déclarations d'orientation de l'OMM pour l'océan, l'atmosphère et la cryosphère* (2025), le lancement du domaine d'application « Cycles biogéochimiques » pour la composante « Océan » du processus RRR ;
- (vii) soutenir le sous-groupe sur le réseau mondial d'observation de base (GBON) du Comité mixte de collaboration OMM-COI (JCB). Parallèlement, les discussions sur un réseau d'observation de base du GOOS (pour les VOE) évoluent. Dans le cadre de ce travail, nous examinerons les eaux sous juridiction nationale et les océans ouverts, le statut et la mise en œuvre des VOE, ainsi qu'une approche de la définition des besoins qui tire parti des composantes et des processus existants.

11. Besoins en ressources supplémentaires : un responsable scientifique de BioEco et un responsable scientifique de BGC (comme indiqué au paragraphe 8 ci-dessus), une réunion de trois jours inter-experts pour 40 personnes à un coût d'environ 200 000 USD, un ETP P2 pour produire le plan carbone, une contribution en nature de 20 % pour soutenir les travaux du RRR et du GBON.

III. Maintenir et renforcer l'intégration et la fourniture de données

12. Vue d'ensemble : Ce nouveau domaine d'intérêt à travers les trois objectifs de la Stratégie GOOS 2030 vise à fournir au système mondial des données GOOS coordonnées qui soient FAIR (faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables) et qui atteignent leurs utilisateurs avec une latence et une qualité appropriées, en assurant l'alignement au sein du GOOS, de la COI, de l'OMM autour de l'adoption large d'architectures ouvertes et avec une approche de systèmes fédérés (y compris ODIS, WIS2.0, ERDDAP™).

13. Actions :

- (i) poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de mise en œuvre des données inter-réseaux du Groupe de coordination des observations (OCG) ;
- (ii) co-élaborer le plan d'architecture des données de la COI (point 3.4.3 de l'ordre du jour), soutenir la production de produits de démonstration qui assurent la visibilité des avantages d'un système plus intégré d'observation de l'océan et de gestion et de partage des données qui s'y rapportent ;
- (iii) mettre en œuvre le plan d'architecture des données de la COI en collaboration avec la COI et d'autres partenaires concernés.

14. Besoins en ressources supplémentaires : Un ETP P3 (6 mois) pour développer le plan d'architecture de données de la COI ; les besoins en ressources pour la mise en œuvre du plan d'architecture de données seront déterminés en 2025.

IV. Mise en œuvre du système : (i) aux niveaux national et régional et (ii) dans les applications sociétales

15. Vue d'ensemble : Ces activités répondent à l'objectif 1 de la stratégie GOOS 2030, qui est d'assurer et d'approfondir l'engagement et le partenariat depuis les observations jusqu'aux utilisateurs finaux afin de promouvoir l'utilisation et l'impact des observations océaniques et d'en démontrer les avantages. Les actions faciliteront la transparence des contributions au et du GOOS avec les points focaux nationaux (NFP) et les alliances régionales du GOOS (GRA), en renforçant leurs liens avec d'autres composantes du GOOS grâce à un cadre plus clair pour définir les interactions et fournir des informations pertinentes pour les applications. Enfin, les actions du GOOS se concentreront sur l'application d'une stratégie d'observation polyvalente qui répondra aux besoins de la société et d'une économie océanique durable (par exemple, par le biais de l'Équipe d'experts sur les systèmes opérationnels de prévision océanique (ETOOFS), des activités de la Décennie des Nations Unies pour l'Océan, de l'initiative Early Warnings for All (EW4All) du Secrétaire général de l'ONU, etc.)

16. Actions :

- (i) élaborer des lignes directrices pour la mise en œuvre des PFN et un modèle de rapport ;
- (ii) faciliter et soutenir l'engagement des ARG auprès du GOOS, notamment en ce qui concerne les domaines d'application ciblés pour la coordination et le flux de données soutenu, ainsi que l'élaboration d'un modèle de rapport ;
- (iii) produire un mandat révisé pour l'ETOOFS et ses membres, ainsi qu'un plan de travail, en veillant à ce que le rôle de l'ETOOFS dans le GOOS et d'autres communautés soit clairement identifié ;
- (iv) élaborer une proposition sur la manière d'améliorer le profil d'EW4ALL, y compris les points d'entrée/de collaboration pour le GOOS ;
- (v) la future conférence du GOOS (150-200 personnes), coordonnée par le GOOS-SC, y compris avec les ARG, les PFN, les panels et les autres points focaux de la COI (tels que ceux du comité IODE) et les parties prenantes concernées.

17. Besoins en ressources supplémentaires : Environ 500 000 USD sont nécessaires pour la conférence du GOOS (150-200 personnes), provisoirement prévue pour 2027 ; un pays hôte est recherché.

V. Sensibilisation : (i) projets et partenaires et (ii) communications

18. Vue d'ensemble : La sensibilisation est un besoin essentiel au cœur du GOOS et mentionné dans les objectifs 1 et 3 de la Stratégie GOOS 2030, afin de mettre en place des partenariats

renforcés et prioritaires, de développer le plaidoyer et la visibilité, de développer les capacités pour assurer la mise en œuvre et un large éventail d'engagements, de soutenir l'innovation pour créer des communautés de pratique efficaces et de développer les capacités du GOOS.

19. Actions :

- (i) réviser l'approche du GOOS à l'égard des projets afin de s'orienter vers un processus d'approbation du GOOS clairement défini et vers un rôle d'innovation et un héritage pour le GOOS ;
- (ii) soutenir une réunion intersession du GOOS-SC qui se concentrera sur les programmes de la Décennie de l'Océan du GOOS, les réalisations, l'intégration et la planification de l'héritage du GOOS ;
- (iii) établir une feuille de route pour identifier les options de coordination avec la communauté des satellites, y compris le Comité sur les satellites d'observation de la Terre ;
- (iv) élaborer une stratégie d'engagement du GOOS avec le secteur privé ; continuer à développer les possibilités d'engagement du secteur privé dans le GOOS, notamment en partenariat avec la Marine Technology Society (MTS), la NOAA et le secteur privé dans le cadre de la Ocean Enterprise Initiative ;
- (v) soutenir l'évolution du Système des meilleures pratiques en matière d'océan vers un Système des meilleures pratiques en matière d'océan (OBPS) de la COI (point 3.4.4 de l'ordre du jour) ;
- (vi) produire *GOOS Report Card 2025*—un rapport annuel de haut niveau sur l'état, la capacité et la valeur du système mondial d'observation de l'océan développé en collaboration avec OceanOPS (et 2026, 2027).

20. Besoins en ressources supplémentaires : Le soutien à l'engagement avec le secteur privé serait facilité par un soutien en nature de 20 % des ETP, l'ETP P2 de l'OBPS (dans l'ensemble de la COI).

VI. Réforme du GOOS (Stratégie GOOS 2030, Objectif 3)

21. Vue d'ensemble : Suite aux mandats des États membres (voir le point 4.5.1 de l'ordre du jour), la réforme du GOOS est un élément essentiel du plan de travail pour le prochain exercice biennal, comme le souligne l'objectif 3 de la stratégie du GOOS : mettre en place un GOOS adapté à l'avenir. Le GOOS-SC reconnaît la nécessité d'une infrastructure mondiale essentielle pour l'observation des océans.

22. Actions : Entreprendre la réforme du GOOS dans le cadre d'une approche du Double Diamant :

- (i) Le premier diamant est entrepris en 2025 et comprend, avec le soutien d'un cabinet de conseil, un rapport d'examen de la mission et de la portée du GOOS, un rapport d'examen de la structure du GOOS et l'élaboration d'une proposition initiale de réforme du GOOS, ainsi que le développement d'une « boîte à outils de communication du GOOS » (2025).
- (ii) Sur la base des résultats du premier diamant, le deuxième diamant, à partir de 2026, envisagera la mise en place d'une structure et d'une gouvernance révisées du GOOS (mission, portée, structure, révision du mandat, mécanismes de mise en œuvre), une stratégie d'utilisation et d'assimilation, la production d'un plan de réseau d'observation de base du GOOS, un plan de communication du GOOS et une révision de la stratégie GOOS 2030, parallèlement à la coordination de l'architecture des données de la COI.

23. Ressources : Le premier diamant est couvert par le budget ordinaire actuel, le second diamant a des besoins en ressources à déterminer (cf. document [IOC/A-33/4.5.1.Doc\(1\)](#)).

Implications financières et administratives

24. Les États membres ou organisations suivants ont apporté des contributions financières ou en nature spécifiques pour soutenir la coordination du GOOS au cours de la période 2024-2025 : Chine, Danemark, Commission européenne, France, Monaco, Norvège, États-Unis et Organisation météorologique mondiale.

25. Les implications financières et administratives immédiates sont prises en compte dans les paramètres du budget ordinaire de la COI, en particulier le résultat 1 du Programme et budget 42 C/5, et le budget suivant 43 C/5. Malgré l'augmentation des fonds alloués au GOOS dans le 42 C/5, les ressources restent insuffisantes, comme l'indique le plan de travail ci-dessus (paragraphe 5).